

**FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS**  
**DOCUMENT NON CONFIDENTIEL**

Année scolaire : **2023/2024**

**Collège Jean Moulin**  
**11 Quai du 8 Mai 1945**  
**78230 LE PECQ**

**Un double sera remis aux transports sanitaires**

**A compléter OBLIGATOIREMENT et avec la plus grande précision**

Nom : ----- Prénom : -----  
Classe : ----- Date de naissance : -----

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : -----  
-----

N° de **sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant** et adresse du centre de sécurité sociale : -----  
-----

N° **de sociétaire ou de Police d'assurance** et adresse de l'assurance scolaire : -----  
-----

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Merci d'indiquer les numéros de téléphone ci-dessous :

N° de portable mère : ----- travail : -----

N° de portable père : ----- travail : -----

N° du domicile : -----

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :  
-----

Dans les situations d'urgence, et après régulation par le SAMU centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté. Il sera évacué soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du département d'incendie et de secours, soit par une équipe médicale du SAMU.

La famille est immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital (si vous ne pouvez pas le faire rapidement, prévoir un adulte susceptible de s'y rendre).

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal.

Le transport sanitaire sera remboursé par la sécurité sociale et éventuellement la mutuelle.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : -----

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre..)\*  
-----  
-----

Nom et n° de téléphone du médecin traitant :  
-----  
-----

\* Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.